



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	A la découverte des musiques actuelles	
PARTENAIRE	Le k'fe quoi !, salle de spectacles associative	
NIVEAUX CONCERNÉS	PÉRIMÈTRE	DOMAINE
Cycle 2 – 3 - 4 Lycée - 2nde	Département du 04	Musiques actuelles
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production Mettre en œuvre un processus de création Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif Réfléchir sur sa pratique	Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
Découvrir Le K'fe Quoi !, une salle de concerts associative Rencontrer des artistes en résidence de création Echanger avec des artistes	Mettre en images la rencontre avec les artistes (peinture, collage, dessin... pour les élèves de primaire) Rédaction d'un article sur la rencontre avec les artistes (pour les collégiens et lycéens)	La découverte d'œuvres musicales ou ponctuellement mêlant les arts vivants. L'appropriation des clés de compréhension d'un univers musical Développement de la sensibilité artistique par la découverte, la rencontre et l'expression artistique

PRÉSENTATION DU PROJET



Implantée à Forcalquier depuis mars 2014, le K'fé Quoi ! est une salle de concerts et de spectacles associative pouvant accueillir 300 spectateurs.

Le K'fé Quoi ! œuvre tout au long de l'année pour la diffusion des musiques actuelles et accompagne les artistes dans leur professionnalisation en mettant à disposition un lieu entièrement équipé pour la résidence et l'enregistrement.

C'est aussi une structure ouverte sur le territoire, qui cherche à intégrer les habitants et les jeunes dans ses projets.

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le K'fé Quoi est proposé aux élèves de cycle 2, 3, 4 et seconde de découvrir le milieu du spectacle vivant et plus précisément des musiques actuelles.

A travers une rencontre avec des artistes en résidence de création, les élèves découvriront le monde musical à travers le fonctionnement d'une salle de concerts, le métier d'artiste, le travail de création et les enjeux culturels et sociaux que la musique représente.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Première séance / Au sein de l'établissement / 2h

Préparation à la rencontre avec les artistes avec l'intervention de la chargée de médiation

- Présentation du K'fé Quoi !, salle de concerts associative
- Découverte des musiques actuelles
- Découverte des artistes, de leur style musical
- Présentation de la mission de restitution des élèves suite à leur rencontre avec les artistes (création plastique ou rédaction d'un article selon le niveau des élèves)
- Moment ludique invitant les élèves à réfléchir aux questions qu'ils aimeraient poser aux artistes

Deuxième séance / Au K'fé Quoi ! / 3h

Découverte d'une salle de concerts et rencontre avec les artistes en résidence au K'fé Quoi !

- Jeu d'enquête pour découvrir la salle de concerts et l'équipe du K'fé Quoi !
- Temps d'écoute de la résidence de création
- Rencontre et échange avec les artistes : temps de questions/réponses

- Prise de notes à chaud sur les sensations ressenties, les informations retenues, les impressions sur la séance

Prolongement et restitution par les enseignants.

- Debriefing sur la séance avec le professeur, en classe, à l'aide des outils proposés par le K'fé Quoi !
- Rédaction d'un article ou réalisation d'une restitution sous forme d'expression plastique sous la forme choisie par les enseignants et les élèves.
- Transmission aux partenaires pour une valorisation sur les sites partenaires (DAAC, K'fé quoi !, établissement).

CONTACTS

Contact Kfé quoi !

Amandine FONTENEAU, chargée de médiation

Tel : 07 88 04 67 73 mediation@le-kfe-quoi.com

DAAC – Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle

Peggy RAGO : Responsable domaine musiques actuelles

Tél : 06 46 35 21 44 daac.musiques-actuelles@ac-aix-marseille.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

**VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »**

MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût du projet intégralement pris en charge par le Kfé quoi !
Les transports sont à la charge de l'établissement.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.